L'Afigéo publie un état des lieux, enjeux et perspectives des plateformes territoriales de données géographiques, juin 2023

L'Association française pour l'information géographique (Afigéo) a publié en juin 2023 un rapport sur l'état des lieux et les enjeux des plateformes territoriales de données géographiques, qui jouent un rôle essentiel dans la connaissance du territoire, l'aide à la décision et la mise en œuvre des politiques publiques depuis plus de 20 ans. Cette publication réalisée par l'Afigéo avec le soutien du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) est le fruit d'un travail collectif du groupe de travail Open-Data et du réseau des CRIGEs (réseau des plateformes régionales d'animation territoriale autour de l'information géographique) complété d'une étude des dynamiques territoriales réalisée par ArXiT. Qu'elles soient nationales ou territoriales, thématiques ou généralistes, ces plateformes concentrent une expérience unique d'ouverture, de valorisation des données géonumériques et de mutualisation de moyens humains et d'infrastructures numériques.

Le sens du terme plateforme dans ce rapport désigne un dispositif organisationnel et une offre de service s'appuyant sur des outils informatiques de diffusion de données. Cette publication a pour ambition d'éclairer les décideurs territoriaux sur les enjeux actuels et futurs de la donnée géographique et des plateformes qui en facilitent l'exploitation au service des politiques publiques.

D'un côté, l'impact du numérique sur l'empreinte carbone nationale augmente de manière exponentielle. D'un autre, la donnée est devenue un outil de gouvernance qui est utilisé pour aider à la décision sur des sujets stratégiques et garantir la transparence des décisions. Dans ce nouveau cadre en pleine transition, les plateformes territoriales doivent redéfinir leur vision pour modifier le positionnement purement géomatique vers une gestion de la donnée au sens large. Ces stratégies nécessitent l'adhésion et le soutien du politique local et national, ainsi que le dialogue avec l'écosystème de la donnée, la société civile et les usagers.

Figure 1. Aperçu des plateformes de données géographiques à vocation régionale ou départementale (sur la base de l'enquête réalisée en 2022).

Un état des lieux des plateformes a été réalisé en 2022 avec plusieurs enseignements :

- un réseau fort d'environ 130 plateformes (nationales, régionales, départementales et communales) *(cf. les deux illustrations)* ;
- des moyens humains sous-dotés par rapport aux services rendus et aux structures associées ;
- une visibilité financière complexe pour certaines plateformes, empêchant des projets structurants sur le long terme ;
- des gouvernances variées complexifiant les coopérations entre échelons de plateforme.

L'étude met en avant un besoin de clarification des compétences autour des données fondamentales entre l'État, les DREAL, les Conseils régionaux ou bien les plateformes régionales portées par des GIP ou des associations. Il ressort des réels bénéfices grâce aux échelons locaux, avec comme exemple, la fluidification des liens avec les plateformes nationales (ex. de la Base Adresse), et la simplification des usages de la donnée. En parallèle, la démocratisation des technologies de consultation et de téléchargement ouvre la porte à des plateformes thématiques qui viennent en recouvrement partiel des plateformes existantes avec la perte d'utilisateurs dans ces offres concurrentielles. Les plateformes existantes doivent donc évoluer afin de répondre aux innovations et aux sujets de modernisation des collectivités afin de mutualiser les compétences et de bénéficier d'attribution de moyens complémentaires.

L'enquête a également permis de mettre en avant des points d'attention suite aux échanges avec les plateformes. L'un de ceux-ci est lié à l'exploitation des données : **les plateformes recommandent la standardisation des données** et y travaillent activement au sein des groupes de travail via l'Afigéo. Un second est lié à la fragilité économique sur le long terme des existants et les plateformes militent pour un engagement des partenaires locaux et nationaux sur la durée afin de sécuriser la donnée et sa mise à disposition en cohérence avec les territoires.
Le rapport fait état de grands axes de perspectives ou d'enjeux à venir :

Figure 2. Aperçu des plateformes de données géographiques à vocation nationale.

- **L'articulation des plateformes** aux différentes échelles doit se faire principalement à deux niveaux :
  - stratégique : **avec un réceptacle national des besoins locaux,** via le pôle de coordination avec les territoires du CNIG, et une animation territoriale de co-construction animée par l'Afigéo pour amener une réponse collective ;
  - opérationnel : partenariat renforcé entre les acteurs publics et les acteurs privés pour faire émerger des **productions mutualisées autour de la mobilisation de la donnée.**
- **L'exploitation des données doit dépasser le cadre des geodata pour aller vers la data** dans son ensemble afin de permettre des croisements plus importants autour de ces données. Pour cela, la qualité, le catalogage et les données de référence doivent être appréhendés de manière collaborative et participative pour une meilleure animation, mutualisation et collaboration.
- **Les plateformes doivent appréhender l'évolution rapide des technologies** autour des objets connectés permettant la mise en place de territoires connectés ou intelligents. Cette mutation doit s'accompagner d'une montée en compétence en savoir-faire, mais aussi en technologie, en appui certainement externe, sans perdre de vue l'interopérabilité de l'ensemble.

En conclusion, les plateformes de données géographiques territoriales ont un rôle à jouer dans la transformation numérique des territoires, par leur maîtrise de l'animation de réseaux et leur savoir-faire en matière de gestion et d'organisation de données complexes et leur neutralité. La stratégie de la donnée doit être appropriée par les décideurs sur un temps long afin de sécuriser les plateformes territoriales. Ce rapport se veut éclairant pour les élus et dirigeants des collectivités autour de la gouvernance des plateformes au-delà des choix techniques. La gestion de la donnée est en pleine évolution et les plateformes ont besoin de suivre ce mouvement avec le soutien de leurs partenaires locaux, n'hésitez donc pas à partager cet article ou, encore mieux, le guide complet disponible sur le site de l'Afigéo ou par voie postale sur demande. ●

▸ Téléchargez le guide : https://www.afigeo.asso.fr/wp-content/uploads/2023/06/06/guide-des-plateformes-2023.pdf.

Article issu d'une publication collective de l'équipe et de membres actifs de l'Afigéo